

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

Les prochaines élections municipales, qui se tiendront **les dimanches 15 et 22 mars 2026**, permettront d'élire les conseillers municipaux pour un mandat de six ans. C'est un moment clé de la vie démocratique locale. Chaque citoyen peut s'exprimer sur l'avenir de sa commune.

→ Les dates à retenir

- 1^{er} tour: dimanche 15 mars 2026
- 2^e tour : dimanche 22 mars 2026

→ Inscription sur les listes électorales : ne tardez pas !

Pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement être inscrit sur les listes électorales de votre commune, soit :

- En ligne sur www.service-public.fr
- En mairie (avec pièce d'identité et justificatif de domicile)
- Date limite d'inscription : 7 février 2026 (au plus tard)

Si vous avez un doute sur votre situation électorale, vous pouvez vérifier votre inscription et votre bureau de vote sur www.service-public.fr

→ Jeunes de 18 ans : êtes-vous automatiquement inscrits ?

Les jeunes Français ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement s'ils ont effectué leur recensement citoyen à 16 ans. Vérifiez tout de même que votre inscription ait bien été prise en compte ! Si vous avez déménagé ou si vous n'avez pas été recensé à temps, une inscription volontaire est nécessaire avant la date limite.

→ Le vote par procuration en ligne, simple et rapide

Vous ne pouvez pas être présent le jour du vote ? Pensez à établir une procuration. Les démarches sont désormais simplifiées sur www.maprocuration.gouv.fr

→ Participez activement à la vie démocratique : devenez assesseur bénévole !

La commune recherche des assesseurs bénévoles pour tenir les bureaux de vote les jours d'élection. C'est un engagement citoyen important et une expérience enrichissante au cœur de la démocratie locale !

Vos missions :

- Accueillir les électeurs ;
- Vérifier leur identité ;
- Faire signer la liste d'émargement ;
- Participer au dépouillement.

Si vous êtes intéressé(e) :
etatcivil-elections@carrieres-sous-poissy.fr
01 39 22 36 08

